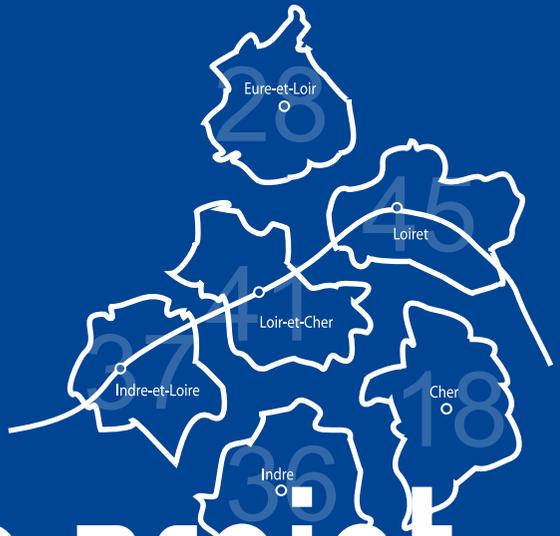


académie
Orléans-Tours



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



le projet académique

201.-2015

Projet académique 201.-2015

**Pour faire réussir
en assurant l'égalité des chances**

La consultation menée auprès des personnels de l'Éducation nationale, des élèves et des familles a fait remonter les points forts et les faiblesses de l'académie. Ce riche matériau constitue la base sur laquelle est construit le projet académique 201.-2015. Il concrétise ainsi avec les données locales et régionales les orientations nationales, les conditions d'application des réformes ainsi que la réalisation de nouveaux dispositifs.

Pour ses élèves, l'académie se fixe

3 ambitions

- > installer une dynamique de la réussite pour tous,*
- > fluidifier et sécuriser les parcours,*
- > développer l'ambition scolaire,*

3 leviers

- > un climat scolaire propice à la réussite,*
- > un pilotage sur le territoire à même d'assurer l'équité,*
- > un accompagnement des personnels face aux évolutions.*

Ambition 1. Installer une dynamique de la réussite pour tous

L'académie d'Orléans-Tours présente encore des marges de progrès ; ses résultats d'ensemble sont moyens mais ils cachent d'importantes hétérogénéités. De plus, le niveau moyen de diplôme des habitants de la région est bas. Seuls 9% de la population possèdent un niveau de diplôme supérieur ou égal à 3 années après le baccalauréat alors que le taux est de 12% en France. Le département le plus proche de la moyenne française affiche à peine 11%, deux départements ont un score de moitié. On s'attachera donc à mieux encadrer les élèves pour réduire les écarts entre les résultats de ceux les plus performants et ceux les moins performants. À noter que ces écarts s'inscrivent tout autant entre centre ville et périphérie qu'entre zone rurale isolée et zone à forte concentration démographique.

Objectif 1. Encadrer davantage et s'assurer de l'équité

1.1. Développer les internats d'excellence pour la ville mais aussi pour le rural isolé.

- > Identifier les besoins, implanter l'offre de façon pertinente.
- > Favoriser l'élaboration de projets pédagogiques à même de créer les conditions de la réussite.

1.2. Personnaliser les enseignements pour élever les performances de chacun, travailler l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée

- > Installer la différenciation au sein de la classe.
- > S'appuyer sur les dispositifs d'accompagnement dans le premier et le second degrés.
- > Mobiliser les ressources numériques.

1.3. Exploiter complètement le programme Eclair, sa capacité à décroisonner le pédagogique et l'éducatif

- > Impliquer l'ensemble des acteurs, définir le rôle de chacun.
- > Réduire les écarts de réussite au DNB avec les performances académiques.

Objectif 2. Augmenter l'exigence dans l'assurance de la maîtrise du socle

2.1. Exiger plus et plus tôt sur le chemin de l'acquisition des fondamentaux dans le premier degré

- > Réduire la part des élèves n'ayant pas les acquis suffisants aux évaluations nationales.
- > Prévenir l'illettrisme et l'innumérisme.

2.2. Inscrire l'acquisition des compétences dans un suivi rigoureux du primaire au collège

- > Mobiliser le livret personnel de compétences.
- > Activer les commissions de liaison école-collège.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Accroître l'équité et l'ouverture sociale

Écart des taux de réussite au DNB entre Eclair (Rar) et hors éducation prioritaire

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	-11,5	-10,2	-16,4	-18,1	-13,7
national	-18,5	-15,2	-15,4	-13,7	-13,4

Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les bacheliers généraux

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	22,6	22,5	24,2	23,8	23,9
national	20,9	21,5	21,6	21,5	21,0

Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées en CPGE

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	10,2	9,8	9,2	10,6	12,1
national	10,7	11,0	10,9	11,4	11,4

Assurer la maîtrise du socle

Proportion d'élèves ayant de bons ou de très bons acquis à l'évaluation CM2 (public+privé)

%	2008-2009	2009-2010	2010-2011
en français	75	73	74
académie	75	73	74
national			
en mathématiques	66	66	69
académie	65	67	70
national			

Proportion d'élèves n'ayant pas les acquis suffisants à l'évaluation CM2 (public+privé)

%	2008-2009	2009-2010	2010-2011
en français	6	6	6
académie	7	7	7
national			
en mathématiques	14	13	10
académie	15	13	10
national			

Taux de réussite au DNB (série collège)

%	2008-2009	2009-2010	2010-2011
académie	81,9	83,7	84,4
national	82,6	83,3	83,8

FICHES CADRE À RETROUVER SUR LE SITE ACADÉMIQUE

- > Prévenir l'illettrisme.
- > Consolider les fondamentaux en mathématiques de l'école au collège.
- > Développer les commissions de liaison école-collège.
- > Accompagner la mise en place du socle et du livret personnel de compétence au collège.
- > Développer une politique des langues volontariste.
- > Réduire les écarts en éducation prioritaire.
- > Construire un projet éducatif dans le cadre des internats d'excellence.
- > Favoriser la scolarisation des enfants du voyage et mieux accompagner ces élèves.
- > Accompagner les élèves nouvellement arrivés en France (Enaf).

Ambition 2. Fluidifier et sécuriser les parcours

Le recours au redoublement est un échec et autoriser le passage sans la garantie des acquis est un passeport pour le décrochage. L'académie travaillera à fluidifier et à sécuriser les parcours des élèves. L'enjeu du climat scolaire et de l'orientation est ici capital. L'académie installera des dispositifs de veille précoce afin de se doter des moyens qui pourront aider le repérage et l'accompagnement d'élèves en position fragile à des paliers scolaires importants. Les indicateurs de résultats feront l'objet d'un suivi attentif.

Objectif 3. Prévenir la difficulté scolaire

- > Être **attentif au climat scolaire** et l'améliorer, l'académie a installé l'équipe Climsco qui accompagnera cet effort.
- > Repérer la difficulté scolaire suffisamment tôt en s'appuyant sur les **évaluations diagnostiques**.
- > Développer et **mettre en cohérence** les dispositifs d'aide.
- > Améliorer les taux d'accès 6ème-DNB et 2nde-baccalauréat.

Objectif 4. Lutter contre le décrochage

- > Effectuer le **suivi de l'absentéisme** dans chaque école et EPLE sur des critères standardisés.
- > Accompagner les décrocheurs avec SIEI (système interministériel d'échanges d'informations).
- > Analyser les informations SIEI pour **agir en prévention du décrochage**.

Fluidifier les parcours

Taux d'entrants en 6ème avec au moins un an de retard

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	16,3	16,1	15,2	14,1	13,1
national	16,4	16,0	15,5	14,0	13,7

Taux d'accès au DNB selon le lieu de scolarisation (public + privé)

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	77,4	79,0	81,0	79,6	81,8
national			79,7	79,5	79,9

Taux de redoublement en 2nde GT

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	10,5	11,8	10,5	10,7	9,2
national	13,9	12,7	11,5	10,9	10,1

Taux d'accès au baccalauréat selon le lieu de résidence (public + privé)

%	2007	2008	2009	2010
académie	62,6	62,7	64,8	66,1
national	62,7	62,3	65,3	65,5

Prévenir l'absentéisme et lutter contre le décrochage

%	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de décrochage en LP	15,0	15,9	18,6	15,2	15,8
Taux de sortie sans qualification (public+privé)	4,2	6,0	6,1		

FICHES CADRE À RETROUVER SUR LE SITE ACADÉMIQUE

- > Assurer le suivi de l'absentéisme.
- > Lutter contre le décrochage.

Ambition 3. Développer l'ambition scolaire

L'académie doit s'appliquer à induire chez les jeunes des idéaux qui rompent avec les déterminismes géographiques et qui dépassent le clivage entre zone urbaine et zone rurale. Il importe que les avantages de la connaissance et des diplômes soient reconnus par tous comme des atouts pour l'insertion sociale et professionnelle. Les parcours d'excellence et leur diversité, quelle que soit la voie choisie, doivent être connus de tous. L'académie se doit de les offrir à chacun des jeunes. La culture ne manque pas de témoins en région Centre, aussi convient-il de les mobiliser pour favoriser l'ouverture culturelle indispensable à la formation de chaque citoyen.

Objectif 5. Favoriser les aspirations et les motivations

5.1. Valoriser les compétences de chacun, en mettant à profit la réforme des lycées. Privilégier les réseaux de lycées offrant au plus grand nombre un large éventail d'enseignements d'exploration

- > Assurer la maîtrise des compétences transversales dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- > Faire évoluer les pratiques d'évaluation.
- > Développer la confiance des élèves dans leur capacité à réussir.

5.2. Favoriser l'ouverture culturelle, internationale et scientifique

- > Garantir la présence d'un référent culture dans chaque établissement.
- > Installer un référent pour l'action européenne et internationale.
- > Mettre en œuvre le plan sciences et technologies à l'école.

5.3. Développer la relation avec les familles, assurer leur information : prérequis pour l'ambition de leurs enfants

- > Créer les conditions d'accueil, d'écoute et d'échanges avec les familles.
- > Rendre lisible les enjeux, les parcours et les dispositifs.

Objectif 6. Participer au service d'orientation « orientation pour tous »

6.1. Contribuer à mettre fin à la dichotomie sciences / lettres

- > Mobiliser les enseignements d'exploration, l'accompagnement personnalisé et le tutorat pour valoriser les différents parcours.

- > Mettre en cohérence les actions relatives à l'orientation par la formalisation du PDMF.
- > Assurer la promotion des filles dans les séries scientifiques.

6.2. Valoriser les filières *renovées des voies technologiques*, qui utilisent un accès par la praxis aux notions fondamentales, un autre chemin d'excellence

- > Réussir la rénovation de la voie technologique dans le cadre de la réforme du lycée.
- > Favoriser l'accès des élèves issus de la voie technologique en BTS et DUT.
- > Rationaliser et renforcer l'offre de formation.

6.3. Faire connaître l'université et *apprendre à être étudiant* dès le lycée

- > Développer les liaisons lycée-enseignement supérieur.
- > Favoriser les actions en faveur des élèves issus de milieux modestes (cordées de la réussite).

6.4. Rappeler les finalités des filières professionnelle, technologique et générale

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur (public + privé)

%	2006	2007	2008	2009	2010
Académie	72,2	71,8	70,7	72,4	72,0
National	74,5	73,3	73,8	74,5	74,5

Proportion d'élèves en terminale scientifiques et techniques
(S, STI, STL)...

> part totale

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	45,5	45,2	46,2	45,1	44,9
national	43,5	44,0	44,6	44,5	44,1

dont part en S

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie		34,4	35,6	35,1	35,2
national		33,3	34,0	34,0	34,0

dont part en STI

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie		8,7	8,6	7,9	7,9
national		9,1	8,9	8,8	8,4

dont part en STL

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie		2,1	2,1	2,1	1,8
national		1,7	1,7	1,7	1,7

> part totale des filles en S, STI, STL

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	40,5	39,3	41,2	39,8	39,5
national	43,5	44,0	44,6	44,5	44,1

Taux de poursuite en BTS, bacheliers technologiques

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie	43,3	41,8	43,1	41,5	41,3
national	42,3	42,5	42,8	43,8	42,5

Taux de poursuite en BTS, bacheliers professionnels

%	2006	2007	2008	2009	2010
académie			18,8	19,4	19,4
national			17,3	17,6	nc

FICHES CADRE À RETROUVER SUR LE SITE ACADÉMIQUE

- > Inscrire l'orientation dans les pratiques.
- > Accompagner la mise en place de la réforme du lycée.
- > Réussir la rénovation de la voie technologique.
- > Conforter la rénovation de la voie professionnelle.
- > Développer les cordées de la réussite.
- > Favoriser l'ouverture culturelle.
- > Développer l'ouverture internationale.
- > Valoriser les parcours scientifiques et technologiques.

Levier 1. Un climat scolaire propice à la réussite

Entreprendre en concertation avec les institutions sociales qui sont en responsabilité des actions pour accroître la sécurité des établissements afin de favoriser le climat serein indispensable aux études, relancer auprès des jeunes et de leur famille la confiance dans l'établissement scolaire.

Action 1. Formaliser le projet vie scolaire

- > Définir les droits et obligations de chacun.
- > Redéfinir la place des sanctions et des conseils de discipline.

Action 2. Impliquer les élèves dans la vie de l'établissement

- > Favoriser la participation aux instances lycéennes.
- > Développer l'implication dans des actions de l'établissement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Taux de participation aux élections des CVL

%	2008	2009	2010
académie	39,7		23,8
national	47,9		37,0

% d'élèves détenteurs d'une licence d'association sportive d'établissement

	2008	2009	2010
École élémentaire			
académie	20,8	20,7	21,0
national	16,4	16,2	17,5
Collège (y compris Segpa)			
académie	24,3	24,6	25,0
national	25,2	25,2	26,0
LEGT			
académie	13	13,5	13,6
national	14,6	14,8	15,5
LP			
académie	14,9	15,9	15,0
national	13,6	14,7	15,5

FICHES CADRE À RETROUVER SUR LE SITE ACADÉMIQUE

- > Mobiliser les tableaux de bord « vie scolaire ».
- > Prévenir la cyber-violence. Développer un Internet responsable.

Levier 2. Un pilotage sur le territoire à même d'assurer l'équité

La performance du système dépend de l'**innovation** dont les acteurs sont capables, et de la prise de conscience du rôle déterminant qui est le leur pour la réussite des élèves. La responsabilisation et le pilotage renforcé des établissements doivent permettre de tirer profit d'une autonomie accrue. La volonté d'offrir une diversité de parcours à chaque élève quel que soit le territoire où il réside invite à un renforcement de la mise en réseau des établissements et à la réactivation des bassins. Les bassins de l'Éducation nationale seront articulés aux bassins de vie.

Action 3. Développer une culture d'évaluation commune

- > Développer des outils statistiques standardisés qui permettent aux écoles et aux établissements de se situer au regard des indicateurs Lof, des évaluations des acquis des élèves.
- > Veiller à l'appropriation par les équipes des « tableaux de bord » de leur école ou EPLE pour définir les actions à partir d'un diagnostic partagé.

Action 4. Faire de la contractualisation un levier du pilotage

- > Dans le premier degré, mobiliser les équipes enseignantes autour du contrat d'objectifs de la circonscription dans le cadre du projet d'école.
- > Dans le second degré, activer le conseil pédagogique : définition, mise en œuvre et évaluation du projet d'établissement et du contrat d'objectifs.
- > Développer l'évaluation externe des écoles et des établissements par les inspecteurs en articulation avec une démarche d'auto-évaluation.

Action 5. Favoriser les maillages rural et urbain

- > Faire du bassin un échelon pertinent.
- > Renforcer la mise en réseau des établissements.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	2009	2010
% des EPLE ayant un contrat de moins de 4 ans	90	92
% des circonscriptions ayant un contrat	nc	100

FICHES CADRE À RETROUVER SUR LE SITE ACADÉMIQUE

- > Tableaux de bord dans le premier degré.
- > Accompagner les établissements : l'audit à visée participative.
- > Mémento pour la contractualisation.

Levier 3.

Un accompagnement des personnels face aux évolutions

L'académie est attentive à l'ensemble des personnels en veillant à les accompagner dans les évolutions du métier, et en leur donnant l'opportunité d'accéder aux fonctions d'encadrement. L'académie fait de la consolidation du nouveau dispositif de formation des enseignants et personnel d'éducation un enjeu majeur. Il en va de la qualité des enseignements mis en œuvre, de la réussite des élèves et de l'assurance pour les nouveaux personnels de trouver le plaisir d'exercer le métier qu'ils ont choisi.

Action 6. Accompagner les personnels dans l'entrée dans le métier et dans leur parcours professionnel

- > Veiller aux implantations et à l'élaboration des services les plus propices à l'intégration des professeurs stagiaires.
- > Créer un vivier de conseillers pédagogiques et assurer leur formation.

Action 7. Orienter la formation continue

- > Donner une priorité à la mise en œuvre des réformes.
- > Développer les modalités combinant formation en présentiel et formation à distance.
- > Évaluer l'impact des formations.

Action 8. Favoriser l'accès aux fonctions d'encadrement et de pilotage

- > Informer et encourager les personnes ressources à accéder aux fonctions d'encadrement.
- > Assurer une formation consolidée aux exigences du pilotage.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

%	2008	2009	2010
Part des formations sur la plateforme Pairform@nce		nc	nc
Taux de rendement du remplacement dans le premier degré	84	81,2	84,5
Taux de rendement du remplacement dans le second degré	92,7	89,2	88,7

FICHES CADRE À RETROUVER SUR LE SITE ACADÉMIQUE

- > L'accueil, l'accompagnement et la formation des professeurs stagiaires.
- > Accompagner les professeurs de STI2D dans la mise en œuvre de la réforme.
- > Informer et former aux fonctions d'encadrement.

Sur ces différents chantiers, qui prolongent de façon originale en région Centre les missions d'un rectorat, l'académie d'Orléans-Tours s'engage durablement.



Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Étienne - 45043 Orléans Cedex 1
T 02.38.79.38.79 - F 02.38.62.41.79
ce.rectorat@ac-orleans-tours.fr
www.ac-orleans-tours.fr